



**ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE
BILLARD**

Complexe Gérard Philippe
Avenue du Général Sarrail
51000 Châlons en Champagne
Tél : 03 25 41 00 70



L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD ORGANISE DEUX TOURNOIS À LA LIBRE

LE SAMEDI 13 AVRIL 2019

Les 2 tournois sont homologués, réservés aux licenciés FFB et classifiés à la libre au maximum R1 (tournoi R1/R2) ou R3 (tournoi R3/R4)

Participants : 15 joueurs maximum en tout, sur 4 billards de 2m80

Droit d'engagement : 20 euros + 12 euros / repas

Horaires : début des matchs à 8h30.

Date limite d'inscription : le 9 avril 2019 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)

Récompenses :

Tournoi R1 / R2 :	1 ^{er} : 40 €	2 ^{ème} : 20 €	3 ^{ème} : 12 €	4 ^{ème} : 8 €
	1 ^{er} R2 : 10 €	2 ^{ème} R2: 5 €	Meilleure série : 5 €	
Tournoi R3 / R4 :	1 ^{er} : 40 €	2 ^{ème} : 20 €	3 ^{ème} : 12 €	4 ^{ème} : 8 €
	1 ^{er} R4 : 10 €	2 ^{ème} R4: 5 €	Meilleure série : 5 €	

(les montants seront recalculés au prorata des engagements s'il y a moins de 15 joueurs, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements)

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 13 avril 2019, dans ses locaux situés Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarraill à Châlons en Champagne, deux tournois à la partie libre, réservés aux joueurs licenciés FFB, classifiés au maximum en Régionale 1 à la Libre pour l'un, au maximum en Régionale 3 à la Libre pour l'autre. Ces tournoi sont homologués, tous les matchs seront saisis sur le site « ffb sportif ».

Les droits d'engagement sont fixés à 20 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera :

Philippe BAT*IN, 19 avenue Jeanne d'Arc 51000 Châlons en Champagne.

(Inscriptions préférentiellement par mail, à l'adresse : philippe.battin@wanadoo.fr)

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 9 avril, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom, son numéro de licence, son club et sa catégorie / moyenne (ou à défaut, sa dernière catégorie / moyenne connue). Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACB.

Article 2 :

Les tournoi se dérouleront sur quatre billards 2m80, de la façon suivante :

- Première phase (8 heures 30) : les joueurs sont répartis en poules de 3 selon le système du serpent, avec classement préalable à la moyenne générale de l'année en cours, ou à défaut la dernière moyenne connue. (dans chaque tournoi, si le nombre de joueurs n'est pas un multiple de 3, il y aura une ou plusieurs poules de 2).

Dans chaque poule, tous les matchs seront disputés. Cette phase se déroulera en distance réduite 2 de la catégorie Régionale 1, soit 100 points, avec limitation à 25 reprises, ou en distance réduite 2 de la catégorie R3, soit 50 points, avec limitation à 30 reprises,

- Deuxième phase (14 heures) : à l'issue de la phase de poules, un classement général est établi pour chaque tournoi selon les dispositions de l'art. 6.2.10 du Code sportif, c'est à dire par la place dans la poule, puis les points de match, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière. Les joueurs disputent alors un tableau à élimination directe, commençant en huitième de finale. Cette phase se jouera sur les mêmes distance, avec les mêmes limitations de reprises.

Article 3 :

Le montant total des récompenses s'élèvera à 200 euros, répartis de la façon suivante :

Tournoi R1 / R2 : 1^{er} : 40 € 2^{ème} : 20 € 3^{ème} : 12 € 4^{ème} : 8 € 1^{er} R2 : 10 € 2^{ème} R2: 5 €

Tournoi R3 / R4 : 1^{er} : 40 € 2^{ème} : 20 € 3^{ème} : 12 € 4^{ème} : 8 € 1^{er} R4 : 10 € 2^{ème} R4: 5 €

Pour chaque tournoi, il sera de plus attribué une prime de 5 € à l'auteur de la meilleure série de la journée.

Dans le cas où le total des joueurs inscrits serait inférieur à 15, les montants seront recalculés au prorata.

Article 4 :

L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 20 heures.

L'ACB garantit à chaque joueur de disputer un minimum de 3 matchs.

Article 5 :

Les joueurs se présenteront pour leur premier match à 8h30. En cas de retard, le joueur concerné sera irrévocablement éliminé.

Article 6 :

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant entrée, viande, pommes de terre rôties, fromage, dessert.

Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir sa viande dans la fiche d'inscription ci-après.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

TOURNOI À LA LIBRE DU 13 AVRIL 2019

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

Catégorie à la Libre :

Moyenne :

REPAS (12 euros / personne): Choix de la viande

- Poulet ☐
- Jambonneau ☐
- Saucisse fumée ☐

Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :

**Philippe BATTIN
19 avenue Jeanne d'Arc
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

(ou par mail : philippe.battin@wanadoo.fr)

Paiement : Droit d'engagement : 20,00 €

Repas : 12,00 €

Repas pour accompagnateurs : _____ × 12,00 € = _____ €

Total à payer : € (Chèque à l'ordre de : Académie Châlonnaise de Billard)